



RCS : ANNECY

Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00426

Numéro SIREN : 819 198 094

Nom ou dénomination : 4 TETES SERVICES HABITAT

Ce dépôt a été enregistré le 04/09/2017 sous le numéro de dépôt B2017/009339

4 TETES SERVICES HABITAT

Société par actions simplifiée au capital de 8.000 euros

Siège social : 414 route de Lechat, 74700 SALLANCHES

819 198 094 R.C.S. ANNECY

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Monsieur Denis BOUTTIE
Président



SAS 4 TETES SERVICES HABITAT

414 route de Lechat

74700 SALLANCHES

Exercice clos le 31/12/2016

SIRET : 81919809400016



AXES COMPTA CONSEILS

13 avenue d'Albigny

Tél : 04.50.02.40.18

74000 ANNECY

Fax : 04.50.32.85.22

Sommaire

1. Attestation

Attestation d'Expert Comptable	2
--------------------------------	---

<i>2. SYNTHESE DES COMPTES</i>	3
---------------------------------------	----------

Compte de résultat	4
--------------------	---

Compte de résultat détaillé	5
-----------------------------	---

Soldes intermédiaires Production	7
----------------------------------	---

Soldes intermédiaires Production	8
----------------------------------	---

Bilan Actif Passif	10
--------------------	----

Bilan Actif Passif (détaillé)	12
-------------------------------	----

<i>3. ANNEXES</i>	14
--------------------------	-----------

Règles et Méthodes Comptables	15
-------------------------------	----

Notes sur le bilan	17
--------------------	----

Autres informations	20
---------------------	----

<i>4. ETATS FISCAUX</i>	21
--------------------------------	-----------

Attestation d'Expert Comptable**MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 09/03/2016, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS 4 TETES SERVICES HABITAT relatifs à l'exercice du 09/03/2016 au 31/12/2016.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 17 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	49 345,86
Chiffre d'affaires	45 872,78
Résultat net comptable (Bénéfice)	27 289,28

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à ANNECY

Le 27/04/2017

ARIELE VIOLLAND RIZZETTO
EXPERT COMPTABLE

SYNTHESE DES COMPTES

Compte de résultat

du 09/03/16
au 31/12/16
10 mois

PRODUITS	
Production vendue	45 872,78
Autres produits	2,79
Total	45 875,57
CONSOMMATION M/SES & MAT	
Achats de m.p & aut.approv.	1 156,79
Autres achats & charges externes	9 481,10
Total	10 637,89
MARGE SUR M/SES & MAT	35 237,68
CHARGES	
Impôts, taxes et vers. assim.	307,76
Charges sociales	496,53
Amortissements et provisions	2 184,59
Autres charges	0,52
Total	2 989,40
RESULTAT D'EXPLOITATION	32 248,28
Résultat financier	
RESULTAT COURANT	32 248,28
Charges exceptionnelles	34,00
Résultat exceptionnel	-34,00
Impôts sur les bénéfices	4 925,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	27 289,28

Compte de résultat détaillé

	du 09/03/16 au 31/12/16 10 mois
PRODUITS	
704000 – Travaux 20%	982,33
704100 – Travaux 10%	181,55
704200 – Travaux soutraitance	44 708,90
Production vendue	45 872,78
758000 – Produits divers gestion courante	2,79
Autres produits	2,79
Total	45 875,57
CONSOMMATION M/SES & MAT	
601000 – Achats matières premières	1 156,79
Achats de m.p & aut.approv.	1 156,79
606140 – Fournitures carburant	1 714,95
606300 – Achats de petit équipement	1 420,08
606400 – Achats fournitures administratives	20,75
615520 – Entretien du matériel de transport	1 418,40
616300 – Assurance matériel de transport	390,74
622600 – Honoraires comptabilité	1 035,00
622620 – Honoraires juridiques	1 800,00
622700 – Frais d'actes et contentieux	127,00
623100 – Annonces et insertions	136,80
625100 – Voyages et déplacements	1 054,20
625600 – Missions	253,18
627800 – Prestations de services bancaires	110,00
Autres achats & charges externes	9 481,10
Total	10 637,89
MARGE SUR M/SES & MAT	35 237,68
CHARGES	
635430 – Cartes grises	307,76
Impôts, taxes et vers. assim.	307,76
645200 – Cotisations aux mutuelles	496,53
Charges sociales	496,53
681120 – Dot. amort. s/immobil. corporel.	2 184,59
Amortissements et provisions	2 184,59
658000 – Charges diverses gestion courante	0,52
Autres charges	0,52
Total	2 989,40
RESULTAT D'EXPLOITATION	32 248,28
Résultat financier	
RESULTAT COURANT	32 248,28
671200 – Pénalités et amendes	34,00

Compte de résultat détaillé

	du 09/03/16 au 31/12/16 10 mois
Charges exceptionnelles	34,00
Résultat exceptionnel	-34,00
695000 – Impôts sur les bénéfices	4 925,00
Impôts sur les bénéfices	4 925,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	27 289,28

Soldes intermédiaires Production

	du 09/03/16 au 31/12/16 10 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
MARGE COMMERCIALE				
Production vendue	45 873	100,00	45 873	
PRODUCTION TOTALE DE L'EXERCICE	45 873	100,00	45 873	
PROD + VENTES DE MARCHANDISES	45 873	100,00	45 873	
Achats de matières premières et approv.	1 157	2,52	1 157	
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	44 716	97,48	44 716	
MARGE BRUTE GLOBALE	44 716	97,48	44 716	
Autres achats et charges externes	9 481	20,67	9 481	
VALEUR AJOUTEE	35 235	76,81	35 235	
Impôts, taxes et verst assimilés	308	0,67	308	
Charges de personnel	497	1,08	497	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	34 431	75,06	34 431	
Autres produits	3	0,01	3	
Dot. amortissements et provisions	2 185	4,76	2 185	
Autres charges	1		1	
RESULTAT D'EXPLOITATION	32 248	70,30	32 248	
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	32 248	70,30	32 248	
Charges exceptionnelles	34	0,07	34	
Résultat exceptionnel	-34	-0,07	-34	
Impôts sur les bénéfices	4 925	10,74	4 925	
RESULTAT DE L'EXERCICE	27 289	59,49	27 289	

Soldes intermédiaires Production

	du 09/03/16 au 31/12/16 10 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
MARGE COMMERCIALE				
704000 – Travaux 20%	982,33	2,14		
704100 – Travaux 10%	181,55	0,40		
704200 – Travaux soutraitance	44 708,90	97,46		
Production vendue	45 872,78	100,00	45 872,78	
PRODUCTION TOTALE DE L'EXERCICE	45 872,78	100,00	45 872,78	
PROD + VENTES DE MARCHANDISES	45 872,78	100,00	45 872,78	
601000 – Achats matières premières	1 156,79	2,52		
Achats de matières premières et approv.	1 156,79	2,52	1 156,79	
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	44 715,99	97,48	44 715,99	
MARGE BRUTE GLOBALE	44 715,99	97,48	44 715,99	
606140 – Fournitures carburant	1 714,95	3,74		
606300 – Achats de petit équipement	1 420,08	3,10		
606400 – Achats fournitures administratives	20,75	0,05		
615520 – Entretien du matériel de transport	1 418,40	3,09		
616300 – Assurance matériel de transport	390,74	0,85		
622600 – Honoraires comptabilité	1 035,00	2,26		
622620 – Honoraires juridiques	1 800,00	3,92		
622700 – Frais d'actes et contentieux	127,00	0,28		
623100 – Annonces et insertions	136,80	0,30		
625100 – Voyages et déplacements	1 054,20	2,30		
625600 – Missions	253,18	0,55		
627800 – Prestations de services bancaires	110,00	0,24		
Autres achats et charges externes	9 481,10	20,67	9 481,10	
VALEUR AJOUTEE	35 234,89	76,81	35 234,89	
635430 – Cartes grises	307,76	0,67		
Impôts, taxes et verst assimilés	307,76	0,67	307,76	
645200 – Cotisations aux mutuelles	496,53	1,08		
Charges de personnel	496,53	1,08	496,53	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	34 430,60	75,06	34 430,60	
758000 – Produits divers gestion courante	2,79	0,01		
Autres produits	2,79	0,01	2,79	
681120 – Dot. amort. s/immobil. corporel.	2 184,59	4,76		
Dot. amortissements et provisions	2 184,59	4,76	2 184,59	
658000 – Charges diverses gestion courante	0,52			
Autres charges	0,52		0,52	
RESULTAT D'EXPLOITATION	32 248,28	70,30	32 248,28	

Soldes intermédiaires Production

	du 09/03/16 au 31/12/16 10 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	32 248,28	70,30	32 248,28	
671200 – Pénalités et amendes	34,00	0,07		
Charges exceptionnelles	34,00	0,07	34,00	
Résultat exceptionnel	-34,00	-0,07	-34,00	
695000 – Impôts sur les bénéfices	4 925,00	10,74		
Impôts sur les bénéfices	4 925,00	10,74	4 925,00	
RESULTAT DE L'EXERCICE	27 289,28	59,49	27 289,28	

Bilan Actif Passif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/16
ACTIF			
<i>Immobilisations incorporelles</i>			
<i>Immobilisations corporelles</i>			
Installations techniques, matériel et outillage	2 278	244	2 034
Autres immobilisations corporelles	7 177	1 940	5 237
<i>Immobilisations financières</i>			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 455	2 185	7 270
<i>Stocks</i>			
<i>Créances</i>			
Clients et comptes rattachés	11 141		11 141
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 008		2 008
<i>Divers</i>			
Disponibilités	28 885		28 885
Charges constatées d'avance	41		41
TOTAL ACTIF CIRCULANT	42 076		42 076
COMPTES DE REGULARISATION			
TOTAL ACTIF	51 530	2 185	49 346

Bilan Actif Passif

	Net au 31/12/16
PASSIF	
Capital social ou individuel	8 000
Résultat de l'exercice	27 289
TOTAL CAPITAUX PROPRES	35 289
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	7 537
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 098
Etat, Impôts sur les bénéfices	4 925
Dettes fiscales et sociales	4 925
Autres dettes	497
TOTAL DETTES	14 057
TOTAL PASSIF	49 346

Bilan Actif Passif (détailé)

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/16
ACTIF			
<i>Immobilisations incorporelles</i>			
<i>Immobilisations corporelles</i>			
215400 – Matériel outillage	2 277,95		2 277,95
281540 – Amortissement matériel et outillage		244,14	-244,14
Installations techniques, matériel et outillage	2 277,95	244,14	2 033,81
218200 – Matériel de transport	7 177,00		7 177,00
281820 – Amortis. matériel de transport		1 940,45	-1 940,45
Autres immobilisations corporelles	7 177,00	1 940,45	5 236,55
<i>Immobilisations financières</i>			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 454,95	2 184,59	7 270,36
<i>Stocks</i>			
<i>Créances</i>			
411000 – Clients – exo	11 140,87		11 140,87
Clients et comptes rattachés	11 140,87		11 140,87
445510 – TVA à décaisser	1 779,00		1 779,00
445601 – TVA déd prestations janvier	23,00		23,00
445620 – TVA déductible s/immobilisations	46,47		46,47
445860 – TVA sur factures non parvenues	160,00		160,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 008,47		2 008,47
<i>Divers</i>			
512000 – BANQUE POPULAIRE	28 884,88		28 884,88
Disponibilités	28 884,88		28 884,88
486000 – Charges constatées d'avance	41,28		41,28
Charges constatées d'avance	41,28		41,28
TOTAL ACTIF CIRCULANT	42 075,50		42 075,50
COMPTES DE REGULARISATION			
TOTAL ACTIF	51 530,45	2 184,59	49 345,86

Bilan Actif Passif (détailé)

	Net au 31/12/16
PASSIF	
101300 – Capital souscrit–appelé, versé	8 000,00
Capital social ou individuel	8 000,00
Résultat de l'exercice	27 289,28
TOTAL CAPITAUX PROPRES	35 289,28
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	
455100 – Associés – comptes courants	7 537,05
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	7 537,05
401000 – Fournisseurs	138,00
408100 – Fournisseurs – fact. non parvenues	960,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 098,00
444000 – Etat – impôts sur les bénéfices	4 925,00
Etat, Impôts sur les bénéfices	4 925,00
Dettes fiscales et sociales	4 925,00
468600 – Divers – charges à payer	496,53
Autres dettes	496,53
TOTAL DETTES	14 056,58
TOTAL PASSIF	49 345,86

ANNEXES

Règles et Méthodes Comptables

Désignation de la société : SAS 4 TETES SERVICES HABITAT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 49 346 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 27 289 euros.

L'exercice a une durée de 10 mois, recouvrant la période du 09/03/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et Méthodes Comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		9 455		9 455
Immobilisations financières				
Total		9 455		9 455
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		2 185		2 185
Immobilisations financières				
Total		2 185		2 185
ACTIF NET				7 270

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		9 455		9 455
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		9 455		9 455
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 13 191 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	11 141	11 141	
Autres	2 008	2 008	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	41	41	
Total	13 191	13 191	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 14 057 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 098	1 098		
Dettes fiscales et sociales	4 925	4 925		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	8 034	8 034		
Produits constatés d'avance				
Total	14 057	14 057		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	7 537			

Autres informations

ETATS FISCAUX

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2017

Exercice ouvert le	09/03/2016	et clos le	31/12/2016	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 <i>quinquies</i> C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 <i>quinquies</i> C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SAS 4 TETES SERVICES HABITAT			
SIRET	8 1 9 1 9 8 0 9 4 0 0 0 1 6		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
414 route de Lechat			
74700 SALLANCHES			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Construction de maisons individuelles	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	---------------------------------------	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %	481	Bénéfice imposable à 15 % et/ou 28%*	31 766	Déficit	0
2 Plus-values						
PV à long terme imposables à 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %				
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées art. 238 <i>quindecies</i>
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines		Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i>		Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i>		Autres dispositifs		Zone de Restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :						
Dans le secteur productif, art. 244 quater W					Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Visueur conventionné		Visa : CGA	
Nom, adresse, téléphone, Télécopie			
- du professionnel de l'expertise comptable : SAS AXES COMPTA CONSEILS			
.....13.....avenue d'Albigny 74000 ANNECY.....			
Tél : 04.50.02.40.18			
- du conseil :			
Tél :			
- de l'association agréée :			
Tél :			
- N° d'agrément de l'AA :			

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique "NOUVEAUTES").

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

F	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS
----------	---

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					(d)	
Montant des distributions					(e)	
autres que celles visées en (a),					(f)	
(b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾					(g)	
					(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					(j)	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)	

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

[illegible]

H	DIVERS
---	--------

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise SAS 4 TETES SERVICES HABITAT										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise 414 route de Lechat 74700 SALLANCHES											
Numéro SIRET* 8 1 9 1 9 8 0 9 4 0 0 0 1 6											
Durée de l'exercice en nombre de mois* 10						Durée de l'exercice précédent*					
										Exercice N clos le 31/12/2016	
ACTIF						Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	{	Fonds commercial*	010		012					
			Autres*	014		016					
	Immobilitisations corporelles*			028	9 454	030	2 184		7 270		
	Immobilitisations financières* (1)			040		042					
	Total I (5)			044	9 454	048	2 184		7 270		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	{	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052					
			Marchandises *	060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066					
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés*	068	11 140	070			11 140		
			Autres* (3)	072	2 008	074			2 008		
	Valeurs mobilières de placement			080		082					
	Disponibilités			084	28 884	086			28 884		
	Charges constatées d'avance *			092	41	094			41		
Total II			096	42 075	098			42 075			
Total général (I + II)			110	51 530	112	2 184		49 345			
PASSIF										Exercice N NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120					8 000		
	Écarts de réévaluation			124							
	Réserve légale			126							
	Réserves réglementées*			130							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)			131							
	Report à nouveau			134							
	Résultat de l'exercice			136					27 289		
	Provisions réglementées			140							
Total I			142					35 289			
Provisions pour risques et charges			Total II		154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164							
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166					1 098		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)			169	7 537				12 958		
	Produits constatés d'avance			174							
	Total III			176					14 056		
Total général (I + II + III)			180					49 345			
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		9 454		
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 4 TETES SERVICES HABITAT

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
31/12/2016
1

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			dont export		209		210		
	Production vendue	biens	et livraisons		215	44 709	214			
		services*	intracommunautaires		217		218	45 872		
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires,)							222		
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production							224		
	Subventions d'exploitation reçues							226		
	Autres produits							230	2	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232	45 875	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)							234		
	Variation de stocks (marchandises)*							236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)							238	1 156	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*							240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : – immobilier :)							242	9 481	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				243		244	307		
	Rémunérations du personnel*							250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252	496	
	Dotations aux amortissements*							254	2 184	
	Dotations aux provisions							256		
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*			259		262		
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260				
	Total des charges d'exploitation (II)							264	13 627	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270	32 248		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)						280			
	Produits exceptionnels (IV)						290			
	Charges financières (V)						294			
	Charges exceptionnelles	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347		300	34	
			dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			348				
	Impôts sur les bénéfices* (VII)						306	4 925		
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310	27 289		
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2			312	27 289	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316				
	Amortissements excédentaires (art. 39–4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318				
	Provisions non déductibles*					322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)					324	4 925			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes–cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248	34			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)			249		251				
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)		986		ZFU–TE (44. octies et octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)		127		ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)		991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990				
	Dont divers	ZFA (44 quaterdecies)		345		Investissements outre–mer	344		350	
		Créance due au report en arrière du déficit					346			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)					655			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	32 248	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :					356				
	Déficits antérieurs reportables : *dont imputés sur le résultat :							360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	32 248	372		

74700 SALLANCHES

B - RESULTAT FISCAL

Divers à réintégrer

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 4 TETES SERVICES HABITAT

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	2 277	444		446	2 277	
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462	7 177	464		466	7 177	
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490		492	9 454	494		496	9 454	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	244	534		536	244
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552	1 940	554		556	1 940
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572	2 184	574		576	2 184

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5				
	6	7	8	9	10				

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
					Court terme *	Long terme			
						19 %	15 % ou 16 %	0 %	
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧		
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 <i>terdecies</i>).							591		
TOTAL					596	585	597	599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 4 TETES SERVICES HABITAT

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	215
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 624
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Désignation de l'entreprise : SAS 4 TETES SERVICES HABITAT

Néant ☒ *

Exercice ouvert le : 09/03/2016 et clos le : 31/12/2016

Durée en nombre de mois 10

I	Production de l'entreprise																	
Ventes de marchandises																108		
Production vendue – Biens																109		
Production vendue – Services																141		
Production stockée																111		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation																143		
Subventions d'exploitation reçues																113		
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun																115		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée																116		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés																118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante																119		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation																153		
TOTAL 1																144		
II	Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)																	
Achats de marchandises (droits de douane compris)																121		
Variation de stocks (marchandises)																122		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)																123		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)																145		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances																125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.																146		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée																128		
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun																148		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante																150		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.																133		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois																135		
TOTAL 2																152		
III	Valeur ajoutée produite																	
Calcul de la Valeur Ajoutée																TOTAL 1 - TOTAL 2	137	
IV	Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises																	
Valeur Ajoutée de référence assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)																117		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.																		
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE																020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE																022		
Période de référence																024		
Date de cessation																186		
V	Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs																	
Effectifs moyens du personnel																376		
Dont apprentis																657		
Dont handicapés																651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale																861		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 8 1 9 1 9 8 0 9 4 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 4 TETES SERVICES HABITAT

ADRESSE (voie) 414 route de Lechat

CODE POSTAL 74700

VILLE SALLANCHES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	800

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique BOUTTIE Prénom(s) DENIS

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 800

Naissance : Date 02111963 N° Département 72 Commune le mans Pays FRANCE

Adresse : N° 414 Voie route De Léchat

Code Postal 74700 Commune SALLANCHES Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET

8 1 9 1 9 8 0 9 4 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 4 TETES SERVICES HABITAT

ADRESSE (voie) 414 route de Lechat

CODE POSTAL 74700

VILLE

SALLANCHES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

4 TETES SERVICES HABITAT
Société par actions simplifiée au capital de 8.000 euros
Siège social : 414 route de Lechat, 74700 SALLANCHES
819 198 094 R.C.S. ANNECY

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2017**

L'an deux mille dix-sept,

Le 30 juin, à 10 heures,

Au siège social de la société 4 TETES SERVICES HABITAT, situé 414 route de Lechat, 74700 Sallanches,

Monsieur Denis BOUTTIE, agissant en qualité d'associé unique de la société 4 TETES SERVICES HABITAT (la « **Société** »),

titulaire de la totalité des 800 actions composant le capital social de la Société, est présent sur convocation faite par le Président.

L'associé unique, après avoir exposé :

1. qu'il est le seul associé de la Société,
2. qu'il a pris connaissance des documents suivants :
 - le rapport de gestion du Président sur l'activité et la situation de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
 - le texte des projets de décisions à soumettre au vote de l'associé unique,
 - les statuts de la Société,
3. que les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par le Président de la Société,
4. que les comptes annuels de l'exercice, l'inventaire et le rapport de gestion ont été adressés dans les délais légaux à l'associé unique,

En vue de statuer sur les questions suivantes :

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président sur la situation et l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- Présentation et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Approbation des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts,
- Pouvoirs pour les formalités légales.

A pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

*(Approbation des comptes clos le 31 décembre 2016 –
Quitus au Président)*

L'associé unique, connaissance prise des termes du rapport de gestion du Président, approuve ledit rapport, ainsi que l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'ils lui sont présentés, de même que toutes les opérations qu'ils traduisent et desquelles il résulte, pour ledit exercice, un bénéfice net comptable de 27.289,28 euros.

L'associé unique approuve en conséquence les actes de gestion accomplis par le Président au cours de l'exercice social écoulé dont le compte rendu lui a été fait et lui donne quitus entier et sans réserve de son gestion au cours de l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016)

L'associé unique, connaissance prise des termes du rapport du Président, constatant que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 fait ressortir un bénéfice net comptable de 27.289,28 comme suit :

Bénéfice de l'exercice.....	27.289,28 €
Dotation au compte « Réserve légale ».....	400,00 €
Dont le solde nul serait ainsi porté à.....	400,00 €
Distribution de dividende	10.000,00 €
Au compte « Autres réserves ».....	16.889,28 €
Dont le solde nul est ainsi porté à.....	16.889,28 €

Ce dividende est ainsi fixé à 12,50 euros par action et sera mis en paiement à compter d'août 2017.

Conformément aux dispositions de l'article 243 du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividende depuis sa constitution.

TROISIEME DECISION

(Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce)

L'associé unique prend acte qu'aucune convention relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

QUATRIEME DECISION

(Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts)

En application de l'article 223 quarter du Code Général des Impôts, l'associé unique, connaissance prise des termes du rapport de gestion, prend acte du fait que les comptes de l'exercice écoulé ne font état d'aucune dépense et charge non déductible fiscalement visées à l'article 39-4 dudit Code.

CINQUIEME DECISION
(Pouvoirs pour effectuer les formalités)

L'associé unique confère tous pouvoirs au Président, ainsi qu'au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

* * *
 * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Monsieur Denis BOUTTIE
Associé unique



4 TETES SERVICES HABITAT

Société par actions simplifiée au capital de 8.000 euros
Siège social : 414 route de Lechat, 74700 SALLANCHES

819 198 094 R.C.S. ANNECY

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2016 ADOPTÉE PAR L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2017**

DEUXIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016)

L'associé unique, connaissance prise des termes du rapport du Président, constatant que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 fait ressortir un bénéfice net comptable de 27.289,28 comme suit :

Bénéfice de l'exercice.....	27.289,28 €
Dotation au compte « Réserve légale ».....	400,00 €
Dont le solde nul serait ainsi porté à.....	400,00 €
Distribution de dividende	10.000,00 €
Au compte « <i>Autres réserves</i> ».....	16.889,28 €
Dont le solde nul est ainsi porté à.....	16.889,28 €

Ce dividende est ainsi fixé à 12,50 euros par action et sera mis en paiement à compter d'août 2017.

Conformément aux dispositions de l'article 243 du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividende depuis sa constitution.

Extrait certifié conforme.

Monsieur Denis BOUTTIE
Président

